

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

44

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5392

présenté par
M. Larrivé

à l'amendement n° 5 de M. Fasquelle

AVANT L'ARTICLE 1ER BIS

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« l'homme et la femme »,

les mots :

« un époux et une épouse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.